



**ARRÊTÉ DU MAIRE**  
**n° PM 060RT2022**

**Objet** : Réglementation de la circulation et du stationnement  
**Avenue du Stade entre le n°13 et n° 29 lors de la manifestation**  
**« La Régalade des Commerçants**  
**le samedi 3 septembre 2022 de 16h à 22h.**

Le Maire de la Ville de BRIGNAIS,

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'article L2212-2 du Code des collectivités territoriales,  
Vu l'ordonnance 58 1216 et le décret 58 1217 du 15 décembre 1958 relatifs à la police de la circulation routière,  
Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière,  
Vu l'arrêté municipal du 8 avril 2022 concernant le stationnement réglementé sur certaines rues de Brignais,

Considérant la demande présentée par l'association « Brignais Commerces & Vous » pour faciliter l'organisation de la manifestation « La Régalade des commerçants », il y a lieu de prendre les mesures suivantes :

**- ARRÊTE -**

**Article 1**

Le stationnement et la circulation des véhicules sera interdit sur l'Avenue du Stade entre le n° 13 et le n° 29, **le samedi 3 septembre 2022 de 16h00 à 22h00.**

Le parking du 18 avenue du stade sera réservé à l'organisation de la manifestation.

La mise en place de la signalisation sera effectuée par les services techniques de la commune et les organisateurs.

**Article 2**

Tout véhicule en infraction pourra être mis en fourrière par la Police municipale.

**Article 3 :**

Le Directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie.

**Article 4**

Ampliation du présent arrêté sera adressé à Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Brignais, Madame la Lieutenant des Pompiers de Vourles-Brignais, Monsieur le Chef de service de la Police municipale et tous les agents de la force publique chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Brignais, le 31 août 2022

Le Maire,  
**Serge BÉRARD.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU RHÔNE

VILLE DE BRIGNAIS  
28 rue Général de Gaulle  
69 530 BRIGNAIS  
Téléphone : 04 78 05 15 11  
Courriel : [contact@mairie-brignais.fr](mailto:contact@mairie-brignais.fr)  
[www.brignais.com](http://www.brignais.com)

Insee 027 - Code APE 8411Z - Siret 216 900 274 00012

